

HABILITATIONS ELECTRIQUES

Notre formation

Suivant le type de personnel (peintre, monteur électricien ...), le contrôle de l'acquisition des connaissances théoriques et les tâches professionnelles décrites dans la norme UTE, ne sont pas du même niveau.

EPID'Alternance est à même de proposer un « niveau d'habilitation » pour chacun des stagiaires formés après connaissance de leur activité dans l'entreprise.

Le cas échéant, une formation pratique peut, ensuite, être assurée sur le site de l'entreprise.

Les prescriptions de mise en œuvre décrites par l'UTE au travers des publications C18-510/540 constituent la base technique de notre formation.

Coût de la formation : nous consulter



Nos ressources

La formation est réalisée en trois temps forts :

- une présentation dans une salle informatique ou multimédias par Power Point des habilitations électriques et la mise en œuvre de l'UTE C18 510 (le matin)
- une mise en situation en salle multimédias par l'intermédiaire du logiciel AH Tension de Diaxens, logiciel agréé par l'UTE et le ministère de l'Education nationale (l'après midi)
- un test de connaissance individualisé réalisé grâce au logiciel CAT2. Chaque stagiaire est seul sur un ordinateur et supervisé par le formateur (fin d'après midi).

CADRE DE LA FORMATION :

plan de formation

ORGANISATION DE LA FORMATION :

Chaque stagiaire dispose d'un ordinateur.

Les sessions ne comportent pas plus de 12 stagiaires (mini 4).

Le repas peut être pris sur place.